



Au village

FÊTE DES LABOUREURS 2016



Personne n'aurait imaginé voir apparaître pour la fête des laboureurs, Peggy la cochonne, Kermit la grenouille et quelques autres célèbres personnages du Muppet Show. Derrière les masques, toute l'équipe présidentielle.



Autre nouveauté pour l'année 2016 a été l'arrivée du char des jeunes confectionné par les ados de la commune.

Comme l'ont souligné les présidents à plusieurs reprises, ils ont voulu que cette fête des laboureurs soit marquée du signe de l'intergénérationnel. L'essentiel était de tous se retrouver et le pari a été réussi.

Comme chaque année, beaucoup de monde était présent pour la traditionnelle dégustation des bugnes, vin blanc et foujou. Il en était de même pour le vin des bacchus qui a été particulièrement apprécié.

La journée du dimanche s'est terminée par un magnifique spectacle donné par Corinne Drogue et quelques habitants de la commune qui ont chanté, dansé...

Lors du repas populaire du lundi, le nom des présidents 2019 a été dévoilé : ce sont Armelle et Cédric Millon qui rejoignent l'équipe présidentielle. Bienvenue à eux.



Éric Cluze et Céline Martel vous donnent rendez-vous l'année prochaine.

COMMÉMORATIONS DU 8 MAI



Cette année, le 8 mai sera une journée particulière car les communes de Saint-Hilaire du Rosier, de la Baume d'Hostun et de Saint-Nazaire se sont associées pour marquer la victoire sur le Nazisme et la libération de nos territoires, à travers un défilé inédit.

Nos communes accueilleront l'association « Mémoire Civile et Militaire 1944 » qui défilera sur les trois communes avec sept véhicules et une trentaine de figurants.

Déroulement de la journée :

- **8h : accueil à la Baume d'Hostun (Place de la mairie) et balade dans le village + cérémonie à 10h.**
- **10h : départ pour Saint-Hilaire du Rosier (défilé de la gare au village). Cérémonie et balade dans le village.**
- **12h : départ pour Saint-Nazaire en Royans (au bord du lac).**
- **12h30-13h : Apéritif au bord du lac, offert par les trois municipalités.**
- **Restauration au bord du Lac à Saint-Nazaire en Royans – 15€/personne** (limité à 250 personnes – 1/4 de vin et café compris)

Dimanche 8 mai 2016

Commémoration 8 mai 1945
Défilé de véhicules militaires

8h - La Baume d'Hostun (place de la mairie)
10h - St Hilaire du Rosier (de la gare au village)
12h - St Nazaire en Royans (au bord du lac)
12h30- Apéritif offert (par les trois municipalités au bord du lac)

Restauration Au bord du lac
(15€, réservation avant le 29 avril)

Toute la journée,
Animations, balade en jeep, photos, buvette...
Tirage questionnaire jeu
(à retirer et déposer auprès de votre mairie avant le 8 mai)

EXPOSITION
4 au 18 mai salle des fêtes de Saint-Nazaire en Royans

Inscriptions au repas avant le 29 avril auprès de M. Manuel Guilhermet : 06.10.32.15.57

Un jeu : « questionnaire sur la guerre 39-45 » se trouve à l'intérieur de ce journal ou est disponible en mairie. Les questionnaires remplis sont à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 8 mai 12h.

Tout au long de l'après-midi, animation avec l'association MCM44, remise des lots « questionnaire 39-45 » en fin de journée.

En +: Exposition sur la guerre 39/45 du 4 au 18 mai à la salle du Lac de Saint-Nazaire en Royans.

ARBRE DE LA LIBERTÉ

Vous avez sûrement constaté, devant le lavoir, place de la Mairie, la disparition de « l'arbre de la liberté » communément appelé « Cyprès de Florence ». Cet arbre fût planté le 11 Novembre 1989 sous la mandature de Jean-Louis Clot avec la participation des enfants de l'école et de leurs instituteurs Mireille Palayer et Pierre-Yves Tarravello. Cet arbre commémorait le bi-centenaire de la révolution Française. Malheureusement après plus de 26 ans d'existence, il commençait à dépérir. Il a donc été décidé de le couper et d'en profiter pour réaménager cet emplacement. D'ici quelques semaines, vous pourrez constater l'évolution des travaux, les employés communaux vont mettre tout en oeuvre pour embellir ce petit coin de verdure.



ÉLAGAGE DE LA MONTÉE DES OISEAUX CHANTEURS



PROPOSITIONS DE NOMS POUR LA NOUVELLE ÉCOLE

Le vendredi 18 mars, une commission, composée des enseignants de l'école, de membres des associations du village et de conseillers municipaux s'est réunie afin de sélectionner les 4 propositions des noms pour l'école parmi les nombreuses propositions arrivées en mairie. À l'occasion de la fête de l'été le 11 juin 2016, chaque villageois (petit ou grand) sera invité à voter pour l'une des quatre propositions retenues. Celles ci seront présentées par les enfants de l'école sur différents panneaux. La commission se réunira à nouveau pour le dépouillement et le nom définitif ne sera révélé que le jour de l'inauguration officielle le vendredi 24 juin 2016.

Les 4 propositions sont : 1) **L'école des oiseaux chanteurs,**
3) **L'ENVOL école primaire**

2) **L'école Victor Boiron, (résistant local),**
4) **L'école Malala (prix Nobel de la Paix).**

Actus Jeunes

ÉCOLE PRIMAIRE

Nos sorties ski : le vendredi 05/02 et le vendredi 12/02

Maël : A la première sortie, il y avait de la glace mais à la deuxième sortie, c'était de la poudreuse

Amandine : C'était la première fois que je faisais du ski, j'ai bien aimé

Antonin : J'ai bien aimé faire du ski avec la maîtresse car elle allait plus vite

Nino : J'ai bien aimé la première sortie car il faisait beau

Laura F : J'ai bien aimé, je suis moins tombée que l'année dernière

Mattéo : La neige était meilleure à la première sortie

Pablo : J'ai moins aimé la première sortie car j'ai eu une ampoule

Laura K : C'est dommage, c'était notre dernière sortie de ski avec l'école

Charly : J'ai bien aimé tomber, cela me faisait rigoler

Jalal : Je suis moins tombé que l'année dernière

Mahé : Quand le vent soufflait, la neige me tombait dessus

Laura K : J'aime les descentes, j'aime moins les montées

Chloé : J'ai bien aimé les jeux que l'on a faits



Notre rencontre avec François Place au salon du livre le lundi 14/03

Jalal : Il était gentil, il nous a lu une histoire

Dylan : C'est dommage qu'il avait oublié son rouleau des illustrations du « Prince des Trois Orients »

Amandine : J'ai bien aimé la rencontre mais je suis arrivée en retard

Chloé : J'ai bien aimé quand il nous a lu l'histoire

Charly : Il a bien dessiné

Ilan : J'ai bien aimé quand il a dessiné Tojiro

Mahé : Il était rigolo

Antonin : J'ai bien aimé la chanson des CM2 de

Châtillon sur « Les derniers géants »

Landry : Et en plus, ils chantaient tous

Laura K : Il y avait une fille qui jouait très bien du piano



Cinéma : « Les saisons » le vendredi 25/03

Landry : J'ai bien aimé car cela parlait d'animaux

Dylan : On a appris comment les forêts sont apparues et le cycle des saisons

Kylian : J'ai bien aimé certaines espèces comme le lynx et quand les chouettes bougeaient leur tête

Nino : J'ai bien aimé car on a appris plein de choses

Antonin : C'était joli avec les animaux mais la fin était triste avec la pollution

Maël : J'ai bien aimé la scène des petits canards qui s'envolaient.

La classe de CM1/CM2

TEMPS D'ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES



Décoration des niohirs à mésanges



Découverte de l'accordéon diatonique

JEUNES LYCÉENS ÉTRANGERS Colombiens et Allemands, cherchent une famille d'accueil



D'Allemagne, d'Italie, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Anita, jeune Italienne, a 16 ans. Elle souhaite venir en France pour 6 mois à partir du 26 Aout 2016. Elle aime la plongée sous-marine et la natation. Lucia, jeune Allemande de 16 ans, a de nombreux hobbies : elle pratique le piano, le chant, aime cuisiner et jouer au tennis. Elle apprend le français depuis 3 ans. Mateo, Colombien de 15 ans, aime le sport et la musique. Il rêve aussi de trouver une famille chaleureuse, qui l'accueillerait pour lui donner la possibilité de mieux apprendre le français en immersion familiale et scolaire.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !

Renseignements :

CEI-Centre Echanges Internationaux

Anne-Marie VIGNON – 2, allée F.N Bauthéac de Granval

26000 Montélimar

04.75.98.56.30 / 06.81.63.67.04

anne-marie.vignon@orange.fr



Bureau Coordinateur : 02.99.20.06.14 ou 02 99 46 10 32

FÉDÉRATION DES OEUVRES LAÏQUES

Les programmes des différentes colonies de vacances et actions culturelles organisées par la fédération des œuvres laïques de la Drôme sont disponibles en mairie.

Les Vacances des Jeunes été 2016_Danse au fil d'Avril _ Semaines de lutte contre les discriminations 2016



La Fédération des Oeuvres Laïques de la Drôme, relais départemental de la Ligue de l'enseignement est une association fondée sur les valeurs de laïcité, de citoyenneté et de solidarité.

En mairie

URBANISME - Permis de construire

- Arrêté du Maire du 15 mars 2016 autorisant Mme MAUCHAMP Chrystel à la rénovation et l'agrandissement de la maison existante – 378 Montée du Château.
- Arrêté du Maire du 16 mars 2016 autorisant les Consorts CLOT à la réalisation d'un lotissement de 7 lots – route de Gervans.
- Arrêté du Maire du 22 mars 2016 autorisant M. BARD Florian et Mme ANGELIER Margaux à la construction d'une maison individuelle – lotissement Louis-Joseph Libat n°6.



RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er avril 2000 et le 30 avril 2000 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.

PASSEPORT- Timbre fiscal



Depuis un ordinateur ou un smartphone, en quelques clics et sans avoir à vous déplacer, vous pouvez acheter votre timbre fiscal électronique en ligne sur **timbres.impots.gouv.fr**

À l'issue du paiement en ligne sécurisé, vous recevrez immédiatement votre timbre électronique par mail ou par SMS selon votre choix. L'impression du timbre n'est pas obligatoire. Il vous suffira simplement de présenter, lors du dépôt de votre demande de passeport à la mairie, le numéro ou le flashcode de votre timbre fiscal électronique.

INFORMATION GÉNÉRALE

Depuis le 20 février 2016, le vendeur « Presto Pizza » présent les lundis sur notre commune s'est arrêté.

RAPPEL DES DIFFÉRENTES AIDES FINANCIÈRES Centre Communal d'Action Sociale

- La TÉLÉALARME permettant d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires et de favoriser le maintien au domicile des personnes âgées, handicapées ou malades. Participation au coût réel et plafonnée à 12 € par mois versée aux personnes munies de ces systèmes.
- Les VOYAGES ÉDUCATIFS (Collèges, Lycées) aide versée en fonction du quotient familial de la famille et répartie de la façon suivante :

Quotient familial	Aide accordée
- de 381 €	70 % du coût du séjour
382 à 458 €	60 % du coût du séjour
459 à 610 €	50 % du coût du séjour
611 à 763 €	40 % du coût du séjour
764 à 915 €	20 % du coût du séjour
+ de 916 €	Pas d'aide

L'aide accordée ne pourra pas dépasser un montant de 152 €. La charge restant à la famille ne pourra être inférieure à 6 € par jour pour un enfant ; 10 € par jour à partir de deux enfants

DÉROGATIONS SCOLAIRES

Accorder une dérogation scolaire à un enfant pour une autre commune que celle de sa résidence, c'est permettre que des effectifs baissent, entraînent une fermeture de classe et que les classes restantes soient surchargées. C'est aussi pour la commune, s'acquitter d'une participation financière importante envers la commune d'accueil de l'enfant tout en continuant de rembourser un groupe scolaire neuf.



En investissant dans ce groupe scolaire, confortable, accessible à tous et doté des technologies numériques, la commune s'est engagée en direction des enfants du village et assume son devoir en leur offrant les meilleures conditions pour recevoir l'instruction de leurs jeunes années. Le coût de cet investissement sur plusieurs années, mérite qu'en retour chaque famille qui s'installe au village, y scolarise ses enfants. Tous les services périscolaires annexes y sont présents :

- Garderie périscolaire fonctionnant matin (7h30), midi (11h40-12h15 et le mercredi de 11h50 à 12h30) et le soir (16h40 à 18h)
- Restauration scolaire,
- TAP (ateliers de 15h40 à 16h40 les lundi, mardi et jeudi)

De plus, plusieurs assistantes maternelles agréées sont à votre disposition afin de vous proposer leurs services (liste consultable en mairie).

En conséquence, quelles qu'en soient les raisons (travail, horaires, nourrice, transport, etc...) aucune dérogation scolaire ne sera accordée.

INSCRIPTION À L'ÉCOLE MATERNELLE DE L'ÉCANCIFIÈRE : 2016-2017

Les inscriptions pour les Petites Sections (enfants nés en 2013) et les enfants de Moyenne Section non scolarisés en Petite Section à l'Écancifière auront lieu **du Lundi 9 mai au Vendredi 10 Juin 2016.**

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS

Pour inscrire votre enfant à l'école :

- 1) Passez en mairie avec votre livre de famille pour demander un certificat d'inscription.
- 2) Téléphonnez à l'école pour prendre rendez-vous afin de procéder à l'admission.

Pensez à vous munir du certificat d'inscription, du livret de famille et du carnet de santé.

Pour tout renseignement et pour prendre rendez-vous, **contactez l'école au 04 75 48 86 23**

Visite de l'école le samedi 25 juin 2016, rendez-vous devant le portail à 9h30 (prévoir environ 1h30)

ARRIVÉE DES BEAUX JOURS :

Les nuisances sonores : → les travaux de bricolage et jardinage (tondeuse à gazon, motoculteur, tronçonneuse, perceuse, ...) ne sont autorisés aux personnes privées qu'aux horaires ci-contre :

De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 et ces travaux sont interdits les dimanches et jours fériés.

→ Les aboiements excessifs : un chien qui aboie de façon excessive est une nuisance à la fois pour ses maîtres et pour leurs voisins. Si vous ne réagissez pas pour régler ce problème, vous pouvez avoir des amendes pour nuisance sonore et voir même votre chien confisqué. Des colliers anti-aboiements existent, utilisez-les !

Élagage des haies et abattage des arbres : pensez à tailler vos haies de manière à ce que leur développement ne fasse aucune saillie sur les voies de circulation. Les branches des arbres doivent être coupées à l'aplomb des limites des voies, par les propriétaires.

Usage du feu : L'usage du feu n'est pas restreint uniquement en période de sécheresse.

Le principe général de la réglementation reste l'**interdiction du brûlage** à l'air libre des déchets verts. Les déchets dits verts (tonte de pelouses, de la taille de haies et d'arbustes, etc.) doivent être éliminés par broyage sur place, par apport en déchetterie, ou par valorisation directe.

SÉANCE DU 23 MARS 2016

Présents : POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, UZEL Nicolas, CRON Lionel, MORIN Claire, FORIEL Laurent, MILLON Cédric

Secrétaire de Séance : Jean-Marie POUILLY

EXERCICE DES MANDATS LOCAUX - INDEMNITÉS DE FONCTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

La loi n° 2015-366 du 31 mars 2015 visant à faciliter l'exercice des mandats locaux impose, à compter du 1^{er} janvier 2016, aux communes de moins de 1 000 habitants, de verser au maire l'indemnité mensuelle maximale de fonction, soit 1 178.45 € brut.

À compter du 1^{er} avril 2016, il a été décidé de revoir également l'indemnité de fonction des trois adjoints. Elle a été fixée à 313.62 € brut mensuel.

COMMISSION D'APPEL D'OFFRES – COMPOSITION DE LA COMMISSION

Afin de pourvoir aux postes vacants, il convient de revoir les membres de la commission d'appel d'offres et ce pour la durée restante du mandat.

Outre le maire, son président, cette commission est composée de trois membres titulaires élus par le conseil municipal en son sein au scrutin proportionnel au plus fort reste.

La commission d'appel d'offres est constituée des personnes suivantes :

Membres titulaires	Membres suppléants
1 – Ivan POURROY	1 – Claire MORIN
2 – Jean-Marie POUILLY	2 – Cédric MILLON
3 - Maurice WOLTRAGER	3 – Lionel CRON

MARCHÉS PUBLICS - CONSTITUTION D'UNE COMMISSION « MAPA »

Il est décidé la création d'une commission MArchés à Procédure Adaptée (MAPA) chargée de déterminer les entreprises qui réaliseront les travaux pour les marchés supérieurs à 20 000 € HT.

Cette commission sera identique à la commission d'appel d'offres précitée ci-dessus

BUDGET ANNEXE EAU - APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015

En section d'exploitation, il a été réalisé 73 821.70 € de dépenses et il a été perçu 166 408.62 € de recettes (dont la redevance d'assainissement qui est reversé à la Communauté d'Agglomération), soit un excédent de 92 586.92 €.

En section d'investissement, les dépenses se sont élevées à 25 281.20 € et il a été perçu 3 895.03 € de recettes, soit un déficit de 21 386.17 €

BUDGET ANNEXE EAU - VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016

Le présent budget est présenté et voté avec les reprises de résultats, ci-dessus annoncés, de fonctionnement et d'investissement constatés au 31/12/2015.

Les dépenses et les recettes de la section d'exploitation s'équilibrent à 150 973.75 € et la section d'investissement à 63 532.75 €.

En section d'investissement, il est prévu une étude pour travaux de modernisation des tuyauteries de l'usine de traitement de l'eau.

BUDGET – SUBVENTIONS 2016 allouées aux différentes associations

Il a été décidé de verser à chacune des associations citées ci-dessous les sommes suivantes :

Nom des Associations	Subventions accordées
APE La Baume d'Hostun (Activités)	1 300,00 €
APE La Baume d'Hostun	100,00 €
APE La Baume d'Hostun (Marché de Noël)	1 135,00 €
APE l'Ecancière	221,00 €
Comité des Fêtes La Baume d'Hostun	100,00 €
FNACA Hostun	32,00 €
ACCA La Baume d'Hostun	100,00 €
Pétanque Baumoise	100,00 €
Bérard (Centre Léon)	100,00 €
ADAPEI Les Colombes	100,00 €
R.C. Eymeux (Rugby)	200,00 €
F.C. Hostun (Foot)	500,00 €
Restaurant du Cœur	120,00 €
Epicerie Sociale et Pédagogique	120,00 €
Ecran Mobile URFOL	348,00 €
Croix rouge St Donat - Romans	100,00 €
Association d'entraide des personnes âgées - Hôpitaux Drôme Nord	100.00 €
4L Trophy	200.00 €

Prochain conseil : le mercredi 23 avril à 20h

L'Agglo

Magazine d'informations n°5 – Avril 2016 « **L'agglo le Mag** » vient d'être distribué. Si vous ne l'avez pas reçu, des exemplaires sont à votre disposition en mairie.

AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Bénéficiez de conseil et de subventions pour aménager ou rénover votre logement !

Vous êtes propriétaire et vous souhaitez obtenir des conseils ou des aides pour aménager ou rénover votre logement ?

Rendez-vous à la prochaine permanence gratuite, sans rendez-vous, à Romans sur Isère **le jeudi 28 avril de 10h30 à 12h00**, dans les locaux de la Communauté d'agglomération, 13 rue Réaumur.

Numéro vert pour plus de renseignements : 0 800 00 915 (aux heures d'ouverture des bureaux)

PORTES OUVERTES DU SYTRAD - SYndicat de TRaitement des déchets Ardèche Drôme

Le SYTRAD ouvre du 27 au 30 avril au Grand-Public les portes de ces installations de traitement des déchets.

- Le Centre de Valorisation Organique de **Beauregard-Baret** le mercredi 27 avril à partir de 18h00
- Le Centre de Valorisation Organique de Saint-Barthélémy de Vals, le jeudi 28 avril à partir de 18h00
- Le Centre de Tri des collectes sélectives de Portes les Valence le samedi 30 avril de 8h30 à 13h30
- Le Centre de Valorisation Organique d'Étoile sur Rhône, le samedi 30 avril de 14h00 à 17h30.

Le détail pratique de cet évènement ainsi que les inscriptions sont disponibles sur : www.sytrad.fr

DÉCHETTERIES

➤ horaires des déchetteries

		Bourg de Péage	Gare de Marches	Les Marlihes	L'Ecancière
Lundi	Matin				9h00-12h00
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*		
Mardi	Matin				
	Après-midi	13h30-18h00			
Mercredi	Matin	9h00-12h00		9h00-12h00	
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*		13h30-17h30*
Jeudi	Matin				
	Après-midi	13h30-18h00			
Vendredi	Matin	9h00-12h00			
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*	14h00-17h00	13h30-17h30*
Samedi	Matin	9h00-12h00	9h00-12h00	9h00-12h00	
	Après-midi	13h30-18h00	13h30-17h30*	14h00-17h00	13h30-17h30*

*Sauf Novembre, Décembre, Janvier : 17h00

Le mot des Associations

Cinéma

Comité des fêtes

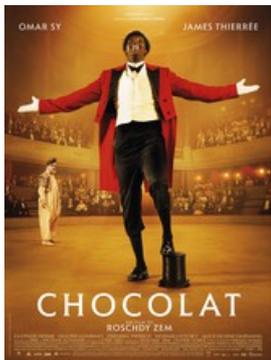
Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu le **vendredi 29 avril** :



→ à 17h30 **ZOOTOPIE** (à partir de 6 ans)

Date de sortie 7 février 2016 (1h48min)
Réalisé par Byron Howard, Rich Moore, Jared Bush
Avec Marie-Eugénie Maréchal, Alexis Victor, Claire Keum, etc.
Genre Animation, famille, comédie
Synopsis et détails

Zootopia est une ville qui ne ressemble à aucune autre : seuls les animaux y habitent ! On y trouve des quartiers résidentiels élégants comme le très chic Sahara Square, et d'autres moins hospitaliers comme le glacial Tundratown. Dans cette incroyable métropole, chaque espèce animale cohabite avec les autres. Qu'on soit un immense éléphant ou une minuscule souris, tout le monde a sa place à Zootopia ! Lorsque Judy Hopps fait son entrée dans la police, elle découvre qu'il est bien difficile de s'imposer chez les gros durs en uniforme, surtout quand on est une adorable lapine. Bien décidée à faire ses preuves, Judy s'attaque à une épineuse affaire, même si cela l'oblige à faire équipe avec Nick Wilde, un renard à la langue bien pendue et véritable virtuose de l'arnaque ...

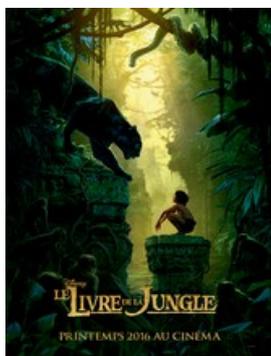


→ à 20h **CHOCOLAT**

Date de sortie 2 février 2016 (2h00min)
Réalisé par Roschdy Zem
Avec Omar Sy, James Thiéree, Thibault de Montalembert, etc.
Genre Biopic, drame
Synopsis et détails

Du cirque au théâtre, de l'anonymat à la gloire, l'incroyable destin du clown Chocolat, premier artiste noir de la scène française. Le duo inédit qu'il forme avec Footit, va rencontrer un immense succès populaire dans le Paris de la Belle époque avant que la célébrité, l'argent facile, le jeu et les discriminations n'usent leur amitié et la carrière de Chocolat. Le film retrace l'histoire de cet artiste hors du commun.

Séance suivante sur la commune le **mercredi 18 mai** :



→ à 17h30 **LE LIVRE DE LA JUNGLE** (à partir de 10 ans)

Date de sortie 13 avril 2016 (1h46min)
Réalisé par John Favreau
Avec Lambert Wilson, Leïla Bekhti, Eddy Mitchell, etc.
Genre Aventure, famille fantastique
Synopsis et détails

Les aventures de Mowgli, un petit homme élevé dans la jungle par une famille de loups. Mais Mowgli n'est plus le bienvenu dans la jungle depuis que le redoutable tigre Shere Khan, qui porte les cicatrices des hommes, promet d'éliminer celui qu'il considère comme une menace. Poussé à abandonner le seul foyer qu'il ait jamais connu, Mowgli se lance dans un voyage captivant, à la découverte de soi, guidé par son mentor la panthère Bagheera et l'ours Baloo. Sur le chemin, Mowgli rencontre des créatures comme Kaa, un pyton à la voix séduisante et au regard hypnotique et le Roi Louie, qui tente de contraindre Mowgli à lui révéler le secret de la fleur rouge et insaisissable : le feu.

Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte

Art Floral

Comité des fêtes

Les prochaines séances auront lieu les samedis matin 7 mai et 4 juin à partir de 9h dans la salle des fêtes.



Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire dès que possible et avant le 27 avril, veuillez vous adresser à l'animatrice bénévole Jacqueline PINET (04 76 64 30 83).

Club des Jeunes Retraités

Comité des fêtes

La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 22 avril à partir de 14h sur la scène de la salle des fêtes avec les activités habituelles (jeux de cartes, de boules, petite randonnée...)

Le vendredi 13 mai, les jeunes (et moins jeunes) retraités se retrouveront à midi autour d'un COUSCOUS à la salle des fêtes. Veuillez vous inscrire pour ce repas auprès de Gérard Odier (06 26 08 43 62 ou 04 75 48 45 20) au plus tard le 7 mai.

Voyage

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes organise son voyage annuel

le samedi 14 mai

et vous propose d'aller en Haute-Savoie et plus précisément dans la région d'Annecy.

La première étape de cette excursion vous amènera à Lovagny, pour visiter les gorges du Fier. Les gorges sont un site remarquable que l'on visite sur une passerelle fixée à flanc de rocher. Les gorges du Fier sont une curiosité naturelle des Alpes. Attention il y a de la marche et des chaussures adaptées sont indispensables ! Après un repas au restaurant, la suite de la journée continuera par une visite libre d'Annecy.

Le nombre de places étant limité, pensez à réserver votre journée auprès de Céline MARTEL avant le 30 avril (06 79 55 76 06)

Tarifs : 35 € par adulte de la Baume (45 € pour les extérieurs) et 15 € par enfant



A.D.M.R – Journée fleurs 2016



L'ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) de Chatuzange le Goubet (secrétariat 04 75 47 20 50) vous remercie de l'accueil réservé aux bénévoles qui vous ont proposé des bouquets d'oeillets les 4 et 5 mars dernier. Votre générosité a permis de collecter 712 € sur notre commune.

De Ferme en Ferme

La manifestation « DE FERME EN FERME » aura lieu les 23 et 24 avril 2016 de 9h à 19h.

Pour découvrir l'intégralité des programmes et circuits (78 fermes, 10 circuits) rendez-vous sur www.defermeenferme.com.

De ferme en ferme c'est l'occasion :

- de découvrir l'agriculture drômoise,
- de visiter des fermes en bénéficiant d'explications sur leurs activités,
- de déguster gratuitement des produits fermiers,
- de rencontrer celles et ceux qui font de la terre leur passion quotidienne,
- de s'engager à consommer plus local en favorisant leurs circuits courts.



Paroisse Saint Pierre des Monts du Matin

Dates	1 ^{ère} Messe	2 ^{ème} Messe
Dimanche 17 avril Quête impérée pour les vocations et les séminaires	10h ROCHEFORT	9h45 HOSTUN (fête des laboureurs)
Dimanche 24 avril	10h BESAYES	10h CHATEAUNEUF DE GALAURE (Passage des Portes de la Miséricorde)
Dimanche 1^{er} mai	10h CHATUZANGE	10h LA BAUME D'HOSTUN
Dimanche 8 mai	10h JAILLANS	10h MARCHES
Samedi 14 mai	18h CHATUZANGE	
Dimanche 15 mai	10h ROCHEFORT	10h CHARPEY
Dimanche 22 mai	10h CHATUZANGE	10h EYMEUX
Dimanche 29 mai	10h HOSTUN	10h BARBIÈRES

Site Internet de la paroisse :
www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
de 9h à 12h

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :
**Mercredi et Samedi
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :
Manuel GUILHERMET,
Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

Prochaine
Vie Communale
mi Mai

Dates à retenir :

22 avril : Club des Jeunes retraités

29 avril : Cinéma

7 mai : Art Floral

8 mai : 10h Commémoration

13 mai : Club des Jeunes retraités

14 mai : Voyage du Comité

18 mai : Cinéma

11 juin : Fête de l'été

24 juin : Inauguration officielle + fête de l'école

FERMETURE DE LA MAIRIE

Le secrétariat de la mairie sera fermé
du **lundi 25 avril au lundi 2 mai inclus**.

En cas d'urgence uniquement, veuillez contacter
M. Manuel Guilhermet, maire au 06 10 32 15 57



Le site de la commune :
www.la-baume-dhostun.fr a été piraté.

Il n'est plus disponible actuellement mais nous allons faire notre possible pour qu'il soit refait le plus rapidement possible.

Merci de votre compréhension.

Dans le but de financer un voyage scolaire culturel, le lycée agricole du Valentin à Bourg-les-Valence vous propose une vente de vin par mon intermédiaire.

En provenance d'un lycée avec lequel nous échangeons régulièrement, j'ai à vous proposer un Bordeaux, Saint-Émilion, Grand baril. Dans l'éventualité où vous seriez intéressé, merci de me contacter par le numéro qui suit : 06 76 06 55 84

Ancelin VADIN, habitant de la Baume d'Hostun